

**FEUILLE DE DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ DES MATÉRIAUX (MSDS)**

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

Nom du produit :	LC61M	LC65HY-M	LC980M	LC1100M
Code du produit :	LK3368001	LK3293001	LK3376001	LK 3574001

Nom du produit :	LC1100HY-M	LC38M	LC67M	LC990M
Code du produit :	LK3539001	LK3663001	LK3671001	LK3651001

Utilisation générale : Impression à jet d'encre  
Description du produit : Cartouche d'encre à base d'eau pour imprimante à jet d'encre  
N° MSDS : BHM018

Fabricant : **BROTHER INDUSTRIES, LTD.**  
5-1, Hamada-cho, Minami-ku, Nagoya 457-0822, JAPON  
Numéro de téléphone pour information +81-52-824-3445

Importateur  
aux États-  
Unis **BROTHER INTERNATIONAL CORPORATION**  
100 Somerset Corporate Boulevard, P.O.Box 6911, Bridgewater, NJ  
08807-0911, États-Unis  
Numéro de téléphone pour information +1-800-284-4329

Importateur  
au Canada **BROTHER INTERNATIONAL CORP. (Canada) LTD.**  
1 rue Hôtel de Ville, Dollard-des-Ormeaux, Québec, H9B 3H6,  
CANADA  
Numéro de téléphone pour information +1-514-685-0600

Importateur  
en Australie **BROTHER INTERNATIONAL (AUST.) PTY. LTD. ACN 001 393 835**  
7 Khartoum Road, North Ryde, N.S.W. 2113 08875-6714,  
AUSTRALIE  
Numéro de téléphone pour information +61-2-9887-4344

Importateur  
en Europe **BROTHER INTERNATIONAL EUROPE LTD**  
Brother House, 1 Tame Street, Guide Bridge,  
Audenshaw, Manchester M34 5JE, Royaume-Uni  
Numéro de téléphone pour information +44-161-330-6531

Veillez téléphoner aux bureaux ci-dessus pendant nos heures d'ouverture.

## FEUILLE DE DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ DES MATÉRIAUX (MSDS)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### PRÉSENTATION DES CAS D'URGENCE

L'encre dans la cartouche est un liquide rouge foncé avec une légère odeur.

Tenir le produit hors de la portée des enfants.

L'encre représente peu de dangers immédiats, voire aucun, si elle est renversée.

#### EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ

Inhalation : Il est peu probable que cela constitue une voie d'exposition dans des conditions normales d'utilisation.

Effets sur les yeux : L'encre peut provoquer une légère irritation.

Peau : Une exposition prolongée à l'encre peut provoquer une irritation.

Ingestion : L'encre peut provoquer des troubles gastro-intestinaux ou d'autres effets négatifs.

#### EFFETS CHRONIQUES / CARCINOGENICITÉ

Les ingrédients de l'encre n'ont pas été répertoriés comme carcinogènes, selon les réglementations des monographies de l'IARC, le NTP, et de l'OSHA.

#### ÉTIQUETTE DE DANGER UE

Conformément à la Directive européenne 1999/45/EC, l'encre ne nécessite pas d'être étiquetée

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE	N° CAS / N° CE	% du poids	OSHA PEL AUX ÉTATS-UNIS	ACGIH TLV	Symboles UE et phrases de risques
Glycérol	56-81-5 / 200-289-5	10 - 30	(en pulvérisation) Poussière totale TWA 15mg/m <sup>3</sup> Fraction respirable TWA 5mg/m <sup>3</sup>	(en pulvérisation) Poussière totale TWA 10mg/m <sup>3</sup>	Non répertorié
Di éthylène Glycol	111-46-6 / 203-872-2	1-5	Non établi	Non établi	Xn / R22
Teinture Magenta	Répertorié	1 - 4	Non établi	Non établi	Xi / R36 Xi / R43 N / R51/53
Eau	7732-18-5 / 231-791-2	60 - 80	Non établi	Non établi	Non répertorié

## FEUILLE DE DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ DES MATÉRIAUX (MSDS)

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

INHALATION :	Sortir la personne concernée à l'air libre et consulter un médecin.
YEUX :	Rincer immédiatement avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
PEAU :	Laver avec de l'eau et du savon.
INGESTION :	Diluer avec de l'eau et consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

#### PROPRIÉTÉS D'INFLAMMABILITÉ

Température d'inflammabilité :	444°C
Inflammabilité :	LEL : Non disponible UEL : Non disponible Pas d'éclair (> 93.3 °C)
Point d'éclair :	(test à coupelle fermée <i>Tag closed cup</i> et test à coupelle ouverte <i>Cleveland opened cup</i> )

#### MOYENS D'EXTINCTION

Adaptés :	Eau, dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), mousse, produit chimique sec.
À ne pas utiliser :	s.o.

#### INSTRUCTIONS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Dangers d'exposition spéciaux :	Se reporter à la Section 10.
Équipement de protection spécial pour les pompiers :	Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LES PERSONNES :	Utiliser un masque filtrant en cas de formation de vapeur d'encre.
PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'ENVIRONNEMENT :	Prendre soin de minimiser la quantité d'encre qui atteint les égouts.
MÉTHODES DE NETTOYAGE :	Essuyer l'encre avec une serviette absorbante. Laver avec de l'eau pour enlever les traces d'encre restantes.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION :	Éviter le contact de l'encre avec la peau. Empêcher le contact de l'encre avec les yeux.
STOCKAGE :	Tenir le produit hors de la portée des enfants. Stocker le produit dans un endroit frais, sombre et sec.

## FEUILLE DE DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ DES MATÉRIAUX (MSDS)

### 8. PROCÉDURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION DES PERSONNES

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION : Se reporter à la Section 2.

CONTRÔLES D'EXPOSITION :

Contrôles d'ingénierie : Aucune ventilation n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des personnes :

Protection des voies respiratoires : Non indispensable dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains : Non indispensable dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des yeux : Non indispensable dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau : Non indispensable dans des conditions normales d'utilisation.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect : Liquide bleu foncé  
Température d'inflammabilité : 444°C  
Point d'ébullition : 103°C  
Densité : 1,05g/ml  
Inflammabilité : LEL : Non disponible UEL : Non disponible  
Point d'éclair : Pas d'éclair (> 93.3 °C)  
(test à coupelle fermée *Tag closed cup* et test à coupelle ouverte *Cleveland opened cup*)  
Point de gel : -8°C  
Odeur : Odeur légère.  
Coefficient de partition (n-octanol/eau) : Non disponible  
pH : 7-9  
Solubilité dans l'eau : Soluble  
Densité de la vapeur (Air=1) : Non disponible  
Pression de la vapeur : Non disponible  
Viscosité : 2-5mPa•s

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable  
CONDITIONS À ÉVITER : s.o.  
MATÉRIAUX À ÉVITER : Agents oxydants puissants.  
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone  
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produit pas.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë : LD50 d'entre est supérieure à 2000 mg/kg.  
Irritation des yeux : L'encre est répertoriée comme engendrant une  
IRRITATION MINIMALE.  
Irritation de la peau : L'encre est classée comme NON IRRITANTE.

## FEUILLE DE DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ DES MATÉRIAUX (MSDS)

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

PERSISTENCE ET DÉGRADABILITÉ : Non disponible  
POTENTIEL BIOACCUMULATIF : Non disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Mettre le produit au rebut conformément aux réglementations fédérales, régionales et locales.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS (*DEPARTMENT OF TRANSPORTATION* OU *DOT*) : Non applicable  
MINISTÈRE DES TRANSPORTS MARITIMES DES ÉTATS-UNIS (*IMDG*) : Non applicable  
TRANSPORT AÉRIEN *ICAO/IATA* : Non applicable

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### RÉGLEMENTATIONS DES ÉTATS-UNIS

STATUT *TSCA* : Tous les composants de l'encre sont répertoriés dans l'inventaire *TSCA*.

#### RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENNES

NOTIFICATION *UE* : Tous les composants de l'encre sont répertoriés dans l'inventaire *EINECS*, *ELINCS* ou *NLP*.

ÉTIQUETTE DE DANGER *UE* : Conformément à la Directive européenne 1999/45/EC, l'encre ne nécessite pas d'être étiquetée

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Ces informations ne concernent que cette cartouche d'encre spécifique. Elles peuvent ne pas être valables pour cette cartouche d'encre si elle est utilisée avec d'autres matériaux ou dans tout autre processus. Elles reposent sur l'état de nos connaissances à la date de préparation (révision).

Symboles de dangers *UE* :

*Xi* : Irritant

*Xn* : Dangereux

*N* : Dangereux pour l'environnement

Définitions de phrases de risque (*R*) de l'*UE*

*R22* : Dangereux si avalé

*R36* : Irritant pour les yeux

*R43* : peu causer une sensibilisation au contact de la peau

*R51/53* : Dangereux pour les organismes aquatiques peut causer des effets néfastes long terme sur l'environnement aquatique.

## FEUILLE DE DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ DES MATÉRIAUX (MSDS)

### Légende

ACGIH	TLV ( <i>Threshold Limit Value</i> ou Valeur limite de seuil) conformément à l'ACGIH ( <i>American Conference of Governmental Industrial Hygienists</i> ou Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
TLV	
DOT	DOT ( <i>Department Of Transportation</i> ou Ministère des Transports), aux États-Unis
EINECS	<i>EINECS European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances</i> ou Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (UE)
ELINCS	<i>ELINCS European List of Notified Chemical Substances</i> (EU) ou Inventaire européen de substances chimiques notifiées (UE)
IARC	IARC <i>International Agency for Research on Cancer</i> ou Centre international de Recherche sur le Cancer
IATA	IATA <i>International Air Transport Association</i> ou Association Internationale du Transport Aérien
IMDG	<i>International Maritime Dangerous Goods</i> ou Code du transport maritime international des marchandises dangereuses
NLP	NLP <i>No-Longer Polymers List</i> (UE) ou Liste européenne des « ex-polymères »
NTP	NTP <i>National Toxicology Program</i> (États-Unis) ou Programme national relatif à la toxicité
OSHA	OSHA <i>Occupational Safety and Health Administration</i> (États-Unis) ou Agence américaine pour la sécurité et la santé au travail
OSHA	<i>Hazard Communication Standard</i> (ou Norme de communication sur les dangers) émise par la
HCS	<i>Occupational Safety and Health Administration</i> (États-Unis)
OSHA	OSHA PEL PEL ( <i>Permissible Exposure Limit</i> ou Limite d'exposition permise) conformément
PEL	aux critères de la <i>Occupational Safety and Health Administration</i> (États-Unis)
TSCA	<i>Toxic Substances Control Act</i> ou Réglementation sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis)